



Séance du 4 juin 2021 à 15h

Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence  
et sous réserve des nouvelles dispositions sanitaires en vigueur

## PROGRAMME

### Ouverture

Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM

### Lecture du procès-verbal de la séance du 28 mai

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Nouvelle présentation du discours de prise de fonction du Président du 22 janvier,  
reporté pour cause de COVID-19 à une séance en présentiel

### Communications

Patrick Sevaistre, 3<sup>ème</sup> section – ASOM

*« L'intégration régionale africaine : le continent vers l'intégration...ou la désintégration ? »*

### Questions et débats

Installation par Francis Szpiner d'Yves Marek, en qualité de Membre libre au siège de  
Michel Guillou dont il fera l'éloge.



## RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION

**Patrick Sevaistre**, 3<sup>ème</sup> section – ASOM

*« L'intégration régionale africaine : le continent vers l'intégration...ou la désintégration ? »*

C'est un fait, l'intégration régionale est un échec en Afrique. Les dirigeants du continent ont beau appeler, depuis plusieurs décennies, à la création de marchés communs et multiplier les accords pour favoriser l'essor du commerce entre leurs économies respectives, le résultat reste décevant.

L'Afrique est le continent le plus morcelé au monde et qui échange le moins avec lui-même. Le commerce interafricain représente en effet moins de 15% des échanges formels, quand les Européens réalisent l'essentiel de leurs échanges entre eux (67 %), tout comme les pays d'Asie (60 %).

Sur le papier, l'Afrique est pourtant une championne de l'intégration régionale. Elle ne compte pas moins de 200 organisations intergouvernementales (record mondial) et 14 blocs économiques régionaux, censés représenter autant d'espaces de libre circulation des personnes, des biens et des services. Mais, sur le terrain, les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises opérant dans différents pays africains sont légion.

Partant de ce constat, la création d'une Zone de Libre-Echange Continentale africaine (ZLECa) a germé et fait sa route au sein de l'Union africaine. Cette initiative est porteuse de grands espoirs pour le continent car les bailleurs de fonds affirment en effet qu'avec ce marché unique de 1,3 milliard d'habitants, le continent pourrait ainsi augmenter de plus de 50 % ses échanges intérieurs tout en développant ses propres chaînes de valeur, tout particulièrement dans le contexte post pandémie, et aussi encourager la venue des opérateurs étrangers alors que l'Afrique capte dix fois moins d'investissements directs étrangers que l'Asie.

Mais certains considèrent non viable, voire utopique ce modèle de développement Sud-Sud qui, à leurs yeux, n'évitera pas la « désintégration » du continent. Quoiqu'il en soit, ce chantier ambitieux devra surmonter des défis considérables pour réussir, au plan à la fois politique, juridique, infrastructurel, financier et sécuritaire, et les négociations sur son contenu ne font que commencer...